

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2021-65**

<p><b>OBJET :</b></p> <p><b>- Affectation du résultat de 2020 au Budget primitif 2021</b></p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Christian ROUSSEL M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>En exercice 14</p> <p>Présents 12</p> <p>Votants 12</p>	<p><b><u>-Affectation du résultat de 2020 au Budget primitif 2021 du SMAB</u></b></p> <p>Le comité syndical, Le quorum constaté, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Après s'être fait présenter le compte administratif 2020 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du Payeur départemental,</p>
	<p>Conformément aux dispositions du syndicat mixte portant application de la réglementation budgétaire et comptable M14, il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat qui apparaît à la clôture de la gestion de l'exercice 2020.</p> <p><i>Le Comité syndical, à l'unanimité, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 du syndicat dont les résultats sont conformes au compte de gestion du Payeur départemental,</i></p> <p><i>- autorise à affecter de la manière suivante les résultats de 2020 au Budget primitif 2021 du syndicat mixte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>- résultat de la section de fonctionnement : inscription en recettes à l'article 002 au BP 2021 pour 141 690.67€,</i></li> <li><i>- résultat de la section d'investissement : inscription en recettes à l'article 001 au BP 2021 pour 6 695.79€, le résultat des crédits de</i></li> </ul>

	<p><i>report étant positif de 148 386.46€.</i> <i>- autorise la Présidente à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en application de cette décision.</i></p>
--	---

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :  
la Présidente du syndicat mixte,  
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAË  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAË  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

